



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Hautes-Pyrénées

Commune : Castelnau-Rivière-Basse

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise de Mazères

Monument(s)

Appellation : Eglise de Mazères

Protection : classement

Arrêté : classement le 22/01/1910

Étendue de la protection : Eglise de Mazères : classement par arrêté du 22 janvier 1910

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.